

#### Archives du site web

samedi 28 janvier 2006, 1er Cahier

### Le piège du porno

armée · Une brochure sur les possibilités de servir contient une adresse internet coquine.

Jean-Luc Wenger

Choqué, ce père neuchâtelois. Jeudi, son fils, âgé de 17 ans, a reçu la brochure du DDPS «Le recrutement/possibilités et opportunités» accompagnant sa convocation à la journée d'information. Le jeune homme souhaite effectuer son école de recrues comme électricien sur avion. Pour connaître les conditions nécessaires pour ce poste, il se lance dans sa recherche d'informations sur internet, en utilisant les «adresses utiles». Surprise, le site décrit comme «les métiers de l'armée», renvoie directement à un site pornographique.

Derrière l'adresse zukunftmitsicherheit.ch («un avenir assuré») se cache un site de vente aux enchères sur lequel se monnaie tout ce qui touche au sexe.

En 2002, le Département fédéral de la défense avait lancé une campagne pour attirer les futurs militaires professionnels. Sur internet, dans la presse, mais aussi grâce à une opération de marketing: un camion sillonne la Suisse avec l'inscription de ce qui devrait rester interdit aux moins de 18 ans.

Le dépliant, envoyé à 35 000 jeunes de 16 et 17 ans (garçons et filles), comporte donc une erreur grave. On ne saurait soupçonner l'armée de proxénétisme, alors comment expliquer cette énorme bourde? A Berne, Philippe Zahno, chef de la communication de la Défense, explique: «Le problème du nom de domaine a été identifié il y a deux jours. C'est un malheur qui peut arriver. L'adresse a été mise sur le marché, pour des causes que nous sommes encore en train de chercher».

Depuis le 22 janvier 2006, ce nom appartient à une personne privée domiciliée à Winterthour. En Suisse, la société Switch gère les noms de domaines. «Les noms s'achètent pour une année et coûtent 35 francs. Nous envoyons notre facture pour renouveler l'abonnement», détaille Marco D'Alessandro, porte-parole de Switch. «Si elle reste impayée, nous envoyons un rappel, un deuxième, un e-mail et un fax.» Au bout d'un certain temps, et si rien ne se passe, le nom de domaine est remis en jeu. Négligent, le DDPS aurait ainsi perdu ses droits. «Nous examinerons ce qui s'est passé avec notre service juridique, regrette Philippe Zahno. Il est possible que l'erreur vienne de chez nous.»

Pour Stéphane Koch, président de l'Internet Society Geneva, la solution pourrait être le rachat par le DDPS de son libellé «un avenir assuré». Ce spécialiste de la Toile estime que le nom est suffisamment général pour ne pas être protégé directement. «Ce qui ne serait pas le cas d'une marque par exemple». Le malin de Winterthour peut se frotter les mains, l'erreur des militaires lui permet d'empocher les bénéfices de son douteux marché. Quant au futur soldat, il cherche encore le site qui le guidera vers son avenir en gris-vert. L'Express